

17.04.2010

BREST, 17 avril 1950 : La police tire sur les travailleurs

C'était, il y a juste 60 ans.

L'année 1950 avait commencé avec un grand développement de l'action revendicative des travailleurs du Finistère : dès février, 3.000 marins de la pêche hauturière manifestent à Quimper contre les importations de poisson décidées par la Communauté européenne ; les carriers d'Huelgoat en sont à leur 13ème jour de grève ; quant aux fonctionnaires de Brest, ils obtiennent le maintien de leur indemnité au titre de ville sinistrée après une semaine de grève.

La grande grève du bâtiment de mars-avril

Début mars, le syndicat du bâtiment de Brest (CGT) consulte les travailleurs sur la revendication d'une augmentation du salaire horaire ; le 19 mars, commence une grève qui - en une semaine - devient quasi-générale : 68 entreprises paralysées, 5.549 grévistes ; un comité de grève organise le mouvement : pointage journalier des grévistes, collectage de fonds et de vivres, comités de soutien dans les communes...

Le patronat propose une majoration jugée insuffisante et rejetée unanimement par l'assemblée générale des grévistes.



Brest - avril 1950 : Manifestation des ouvriers en grève

Les dockers entrent à leur tour dans la grève

Le 24 mars, les dockers se mettent en grève pour obtenir également une augmentation de leurs salaires ; pour briser le mouvement, les employeurs font appel à une main-d'oeuvre qui travaille sous la protection de la police.

Le 3 avril, une manifestation des grévistes dans les rues de Brest se heurte à un déploiement de forces de police impressionnant : gardes mobiles armés de mousqueton, de pistolets mitrailleurs, de sacs de grenades ; le cordon policier est protégé par des chevaux de frises de barbelés ; les travailleurs s'emparent de barriques de vin vides qui se trouvent sur les quais et les font rouler sur les chevaux de frises ; des jets de projectiles fusent sur les gardes mobiles ; ceux-ci répliquent avec des grenades lacrymogènes... Six ouvriers dockers sont arrêtés.

La répression pour seule réponse

Dans les communes du Nord-Finistère, la solidarité avec les grévistes s'organise : elle mobilise les municipalités, des militants communistes comme des recteurs, des commerçants, des paysans et des marins ; des repas gratuits sont servis aux enfants des grévistes.

Sous la pression populaire, le maire de Brest a été contraint de faire voter une subvention renouvelable qu'il s'efforce aussitôt de bloquer ; le 14 avril, des femmes - accompagnées de la députée communiste Marie Lambert - se rendent à la mairie pour protester ; elles sont insultées et brutalisées par la police.

Le 15 avril, 2.000 manifestants rejoignent le siège de l'organisation patronale du bâtiment ; ils conduisent son secrétaire jusqu'à la Maison des syndicats et exigent qu'il s'explique sur son intransigeance ; à ce moment le commissaire de police fait irruption dans la salle tandis qu'une compagnie de gardes se tient prête à intervenir ; le dirigeant patronal est relâché.

Le 16 - un dimanche matin - Charles Cadiou, secrétaire de l'Union locale (CGT), et Raymond Bucquet sont arrêtés, l'un à son domicile, l'autre dans la rue ; la députée Marie Lambert est arrêtée à son arrivée à la gare de Brest.

L'Union locale de la CGT lance un appel à tous les travailleurs brestois pour protester contre ces arrestations ; une manifestation est décidée pour le lendemain.

La journée tragique du 17 avril

Des milliers de travailleurs se sont concentrés devant la Maison des syndicats ; vers 16 heures, la manifestation démarre en direction de la sous-préfecture ; bientôt, sans sommation, un peloton de gendarmerie agresse le cortège avec des grenades lacrymogènes et à coups de crosses et de matraques ; les travailleurs réagissent, forcent et disloquent le barrage ; les gendarmes se replient ; la manifestation continue sa progression vers la sous-préfecture jusqu'à ce qu'elle rencontre un nouveau barrage : jets de grenades, matraquages,...

Le député communiste Alain Signor - grand invalide de la Résistance - est arrêté et embarqué dans un fourgon ; le journal **Ouest-Matin** écrira : "*Monsieur Signor était à terre, six CRS le frappaient sauvagement à coups de crosses...*"

Un camion de gendarmes se place en travers de la manifestation ; les travailleurs se précipitent : les gendarmes quittent prestement le véhicule qui est renversé et incendié.



C'est alors qu'éclate la fusillade : **Edouard Mazé** (photo ci-contre) - 27 ans - est frappé d'une balle en pleine tête ; deux ouvriers et un technicien de l'arsenal ainsi qu'un ouvrier du bâtiment sont blessés - trois d'une balle de mousqueton dans la jambe, un d'une balle de revolver. [1]

Les blessés - 49 au total dont quatre par balles - sont secourus, l'un perdra sa jambe c'est Pierre Cauzien ; un certain désarroi se fait sentir chez les gendarmes ; les manifestants les traitent d'assassins... Pierre Mazé, secrétaire du syndicat du bâtiment (CGT), dont le frère vient d'être tué déclare à ses camarades : "*Mon frère est tombé, mais je continue la lutte avec vous...*"

Le soir les Unions locales CGT et CFTC lancent un appel à la grève générale.

Une massive condamnation

Le mardi 18 avril, les forces de police sont devenues invisibles. Malgré les averses près de 20.000 travailleurs se retrouvent en meeting dans la rue ; porteur de gerbes et de drapeaux, un cortège se forme ; il se dirige vers le lieu où est tombé Edouard Mazé ; là, le flot des manifestants marque une courte pause, dépose gerbes et bouquets. La dislocation s'effectue silencieusement.

Les travailleurs du Finistère se sont joints aux travailleurs brestois : rassemblements et manifestations se déroulent à Quimper, Châteaulin, Scaer, Huelgoat, Morlaix, Concarneau, Landerneau...

La Confédération générale du travail lance un appel aux travailleurs de France et leur demande "*d'arrêter les machines*" au moment des obsèques d'Edouard Mazé ; elle stigmatise une "*police de guerre civile, dressée dans la haine de la classe ouvrière*".

Le 19 avril, à Brest, 80.000 personnes se sont déplacées pour assister aux obsèques, la ville est morte : les commerçants ont tiré leurs rideaux ; la Maison des syndicats a été transformée en chapelle ardente et c'est recouverte du drapeau rouge que la dépouille mortelle d'Edouard Mazé sera conduite au cimetière.

Les granitiers d'Huelgoat lui rendront hommage en réalisant une stèle portant en épitaphe : "*A Edouard Mazé, assassiné le 17 avril 1950, pour le pain, la paix et la liberté*".



Brest, 19 avril 1950 : Obsèques d'Edouard Mazé

Le 20 avril, le procès des militants arrêtés se soldent par une levée des poursuites pour les deux députés et une condamnation à deux mois de prison avec sursis pour les deux syndicalistes Charles Cadiou et Raymond Bucquet.

Après 36 jours de grève, le patronat finira par céder.

JPD

Source : Fanch Tanguy, "La CGT dans le Finistère (1944-1968) - La bataille commence", tome I.

[1] **Le Télégramme de Brest** du 19 avril 1950 se montre particulièrement abject en donnant un compte-rendu des événements prétendant que les tirs - qui ont tué et blessé des manifestants - seraient partis d'une fenêtre : une version totalement inventée pour disculper les forces de police.

Soixante ans plus tard, le même journal ne désarme pas : un article du 13 avril dernier affirme qu'Edouard Mazé a été "*abattu dans des conditions sur lesquelles pèsent toujours aujourd'hui de lourdes interrogations*". Preuve que les journaux de la bourgeoisie ne sont pas à un mensonge près dès qu'il s'agit de voler au secours de leur classe !

Pourtant le dossier n°141W33 des archives départementales - resté longtemps secret et sous-titré "Mort d'Édouard Mazé, tué par les forces de l'ordre" - a pu être consulté par Pierre Cauzien, un des blessés du 17 avril 1950, amputé d'une jambe : **les gendarmes de la brigade de Châteaulin reconnaissent avoir tiré.**

Sachant qu'il n'y eut que 36 blessés parmi les policiers - le plus gravement atteint souffrant d'une fracture du bras - on peut estimer que l'excès de violence ne se trouvait pas du côté des travailleurs.